



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Metz, le 26/04/2020

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET HÉROS DE LA DÉPORTATION

75^{ème} anniversaire du retour des déportés et de la libération des camps

La Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation, fixée le dernier dimanche du mois d'avril, a été instituée par la loi du 14 avril 1954. Chaque année, des cérémonies officielles sont organisées afin d'honorer la mémoire de tous les déportés sans distinction et de rendre hommage à leur sacrifice.

Cette année, compte tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement, seule la cérémonie de commémoration nationale organisée à Paris est maintenue, avec le dépôt de gerbe par la ministre des Armées au mémorial de la Shoah puis au mémorial des Martyrs de la Déportation.

Ainsi, les cérémonies qui devaient se tenir localement ont toutes été annulées.

Toutefois, et afin de commémorer en Moselle le 75^{ème} anniversaire du retour des déportés et de la libération des camps et afin d'honorer la mémoire des victimes de la Déportation, Didier MARTIN, préfet de la Moselle, a déposé ce dimanche à 8 h 30 une gerbe au monument aux morts de la Porte Serpenoise, à Metz (le mémorial du Fort Queuleu étant actuellement inaccessible).

- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations -

**Cabinet du préfet
Service départemental de
la communication interministérielle**

Tél : 03 87 34 87 25 / Mél : pref-communication@moselle.gouv.fr